



L'Association Enfance & Pluriel, implantée en Indre et Loire, œuvrant dans le champ médico-social de l'enfance et de l'adolescence (360 enfants accompagnés, 19 établissements et services, 290 salariés), **recrute dans le cadre de son Dispositif D'Accompagnement Médico-Educatif :**

1 Ergothérapeute H/F (0,20 ETP)

**pour le Dispositif D'Auto Régulation situé au sein au collège Lamartine à Tours
Rattaché au SESSAD Plessis Botanique à La Riche**

Poste en CDI à temps partiel (0,20 ETP) à pourvoir au 01/12/2025.

Présence souhaitée les lundis après-midi pour les réunions d'équipe.

Le Dispositif d'Auto Régulation permet à des adolescents présentant d'un Trouble du Neuro-Développement, âgés de 11 à 15 ans, scolarisés dans leur classe de référence de bénéficier d'un soutien spécialisé quotidien pour les aider à réguler leur comportement et à concentrer leur attention sur les apprentissages.

Vous travaillerez au sein de la classe de l'enfant, dans l'environnement du collège et dans la salle d'autorégulation selon les besoins propres à chaque enfant, pendant et hors des temps scolaires (notamment sur le temps méridien). Des interventions au domicile du jeune sont possibles ponctuellement selon les besoins.

Missions :

Sous l'autorité du Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, au sein d'une équipe interdisciplinaire :

- Assurer un accompagnement spécifique sur les principes de l'autorégulation (capacité que peut avoir une personne à maîtriser ses pensées, ses émotions et ses comportements) afin de permettre l'inclusion scolaire à temps complet des adolescents. Vous bénéficierez d'une supervision ;
- Evaluer les besoins et établir des bilans en lien avec les troubles sensoriels, moteurs, cognitifs ... et préconiser des rééducations, aménagements ou adaptations selon les besoins ;
- Mettre en œuvre les rééducations nécessaires, de façon individuelle et/ou collective ;
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé d'accompagnement et de scolarisation de l'élève ;
- Conseiller et soutenir les professionnels intervenants au sein du collège, notamment l'équipe pédagogique et éducative (compréhension du développement des jeunes, les besoins spécifiques et les adaptations nécessaires), s'inscrire dans la communauté éducative ;
- Travailler en collaboration étroite avec les familles, les représentants légaux ;
- Participer activement aux réunions équipes, à la vie institutionnelle et à la vie associative.

Compétences et qualités requises :

- Connaissance du public TND (TSA, TDAH, troubles de la communication) ;
- Maîtrise des tests et évaluations standardisés et recommandés ;
- Capacité à travailler en équipe interdisciplinaire ;
- Capacité à accompagner les enfants dans un environnement scolaire de l'Education Nationale, pour soutenir une démarche inclusive ;
- Qualité rédactionnelle, esprit créatif, rigueur et utilisation de l'outil informatique.



Diplôme exigé : DE d'ergothérapeute.

Permis B exigé.

Rémunération :

Selon Convention Collective du 15 mars 1966 : salaire avec l'indemnité SEGUR à partir de 420,22 euros bruts pour 0,20 ETP (grille Ergothérapeute). Reprise d'ancienneté possible selon les conditions de la convention collective.

Avantages :

- 18 jours ouvrés/an de congés supplémentaires ;
- Mutuelle avec prise en charge partielle de l'employeur ;
- Contrat de prévoyance ;
- Œuvres sociales.

CV et lettre de motivation à adresser au plus tard le 21/11/2025 :

Madame Aurélie GUILLON – Directrice de pôle
e-bretin@enfance-pluriel.fr